

CAHIER D'INFORMATION

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE BADMINTON 2023-2024

DATES

- 17 mars 2024

ENDROIT

Collège Notre-Dame

Catégorie cadet

Bloc sportif (portes A et B)
3799 chemin Queen-Mary

Catégories benjamin et juvénile

Nouveau bloc sportif situé à l'arrière du collège

Stationnement gratuit devant et derrière le collège.

TRANSPORT EN COMMUN

Métro Côte-des-Neiges ou Snowdon

HORAIRE

| Épreuve | Heure |
|-----------------|---------|
| Double féminin | 8 h 30 |
| Simple féminin | 10 h |
| Mixte | 12 h |
| Simple masculin | 13 h 30 |
| Double masculin | 15 h |

ACCÈS AU GYMNASÉ

Le centre sportif ouvre ses portes à 7 h 30.

SPECTATEURS

Nous invitons tous les spectateurs et nous leur demandons respecter la propreté des lieux, les autres spectateurs et les athlètes en

compétition.

Tout spectateur entravant le bon déroulement de l'événement ou au respect de l'éthique sportive du RSEQ Montréal sera automatiquement expulsé du complexe sportif.

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique de badminton du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal et les règlements de la Fédération québécoise de badminton.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

CATÉGORIES D'ÂGE

| Catégorie | Date de naissance |
|-----------|---|
| Benjamin | 1 ^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2011 |
| Cadet | 1 ^{er} octobre 2007 au 30 septembre 2009 |
| Juvenile | 1 ^{er} juillet 2005 au 30 septembre 2007 |

VÉRIFICATION DES ATHLÈTES

La vérification des cartes étudiantes sera faite à l'arrivée des joueurs, ce qui confirmera en même leur présence.

La preuve d'identité doit afficher une photo et la date de naissance de l'élève ou son code permanent. Une photocopie couleur de la

preuve d'identité est également valide si elle est signée par la direction d'école ou le responsable des sports.

Les preuves d'identité suivantes sont acceptées :

- Carte étudiante
- Carte d'assurance-maladie avec photo
- Permis de conduire
- Passeport canadien
- Copie de la fiche étudiante de l'élève, signée par la direction de l'école.

ALIMENTATION

Il y aura une cantine sur place lors du championnat.

VESTIAIRES

Les athlètes auront accès aux vestiaires 1 heure avant leur match.

Vos athlètes doivent être avisés de ne pas apporter d'objets de valeur, de limiter au minimum leurs effets personnels et d'apporter un cadenas pour l'utilisation des casiers. Le Collège Notre-Dame et le RSEQ Montréal ne seront pas tenus responsables des objets perdus ou volés lors de l'évènement.

PROPRETÉ DU SITE

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux. Aucun laisser-aller ne sera toléré.

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

En conséquence, nous devons unir nos efforts et collaborer au maintien de la propreté du site.

- Vous devez vous assurer de bien ramasser les déchets de votre école.
- Vos étudiants-athlètes devront être avisés de l'importance de maintenir le site propre en tout temps.

RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE

Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs.

Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

REMISE DE MÉDAILLES

Les remises de médailles seront effectuées tout au long du championnat.

REMISE DE BANNIÈRES

Une bannière sera remise à l'école ayant cumulé le plus de points dans chacune des six catégories du championnat régional. Les bannières féminines seront remises à la fin de l'épreuve mixte

et les bannières masculines à la fin du championnat.

MÉDIAS SOCIAUX

Les photos de remises de médailles et bannières seront disponibles sur la page Facebook du RSEQ Montréal : facebook.com/RSEQMontreal

INFORMATIONS

Pour de plus amples informations concernant le futsal, veuillez communiquer avec :

Jacques Desrochers

Directeur général

jdesrochers@montreal.rseq.ca

514 645-6923, poste 2

